



## Compte rendu de la réunion du comité directeur du 06 juillet 2011

### 1. Points des responsables d'activités

#### 1.1 Point sur les jeunes (<18) :

- Les jeunes semblent satisfaits de manière générale.
- Ils souhaiteraient bénéficier des entrainements du samedi, il a été proposé qu'ils puissent participer aux séances du samedi sous la responsabilité du référent. A noter la continuité de l'école de pagaie le mercredi pendant les vacances scolaires dans le cadre des séances d'initiation estivales.
- Thomas souhaiterait les faire participer à davantage de compétitions dans le cadre du challenge jeune.

### 2. Point sur la compétition :

- Les compétiteurs sont demandeurs de plus de sorties club, notamment sur de nouveaux bassins et sur les week-ends.
- Il a été proposé pour 2012 un déplacement club sur la Danube cup.
- Thomas propose de relancer et maintenir l'activité descente en diversifiant les sorties, stages et compétitions.
- Thomas demande par ailleurs une plus grande prise d'initiative des compétiteurs dans l'organisation ou du moins les suggestions de stages.

### 3. Loisirs :

- Nadine nous fait part des deux sorties MER qui se sont très bien passées.
- Les pratiquants de la section loisirs sont demandeurs de plus de sorties club (2 à 3 sortie par semestre si possible) et de diversité dans les pratiques hebdomadaires...

**Afin de répondre à l'ensemble des demandes récurrentes et communes aux trois pôles, il sera mis en place dès septembre un calendrier regroupant les différentes sorties (à la journée/week-end/semaine), compétitions et stages pour l'année 2011-2012. Le comité directeur invite l'ensemble des adhérents à nous faire part de vos différentes propositions précises et à vous investir dans l'organisation de ces activités. Nous ouvrirons un sujet sur le forum afin que vous puissiez exprimer vos envies détaillées.**



Association régie par la loi 1901, créée le 13 juin 2003, déclarée à la Préfecture d'Orléans sous le n°0454015019 et à la Fédération Française de Canoë-Kayak sous le n° C4514.

Agréée par le Ministère chargé des sports sous le n° 45-07-012-S

SIRET n° 451 869 887 00021 / APE n° 9312Z

Siège social : levée de la Loire, 45560 St Denis en Val



4. Point sur l'animation d'été :

- Les gilets XL et enfant ont été rachetés.
- Certains bateaux nécessitent une réelle remise en état, voir des rachats, d'où la nécessité de faire le point sur la flotte existante au plus tôt et d'établir un prévisionnel des dépenses à engager.
- Deux gilets moniteurs ont été commandés.

5. Point sur la communication :

- Bilan licence printemps : en raison d'une incompréhension au sein du comité directeur, aucune publicité n'a été diffusée. Nous prenons en compte nos erreurs afin de faire mieux la prochaine fois.
- Réalisation d'un flyer générique présenté au comité directeur : il s'agit d'un flyer présentant l'activité annuelle et estivale du club. Il sera diffusé sur deux ans.
- Séances d'initiation estivale : diffusion de l'information auprès des mairies, d'Orléans city, la République du Centre et sur notre site internet. Il s'agit de séances d'initiation les mercredis à 5 €, ouvertes à tous et dont le prix sera déduit d'une éventuelle cotisation annuelle.
- Un Calendrier communication, sera mis en place pour septembre de manière à ne pas rater les échéances annuelles.

**2. La parole est aux salariés :**

- Thomas exprime une sorte de malaise quant à la manière agressive dont certains membres du comité directeur et des adhérents s'adressent à lui. Il souhaiterait que son travail soit reconnu, et que nous échangions davantage avec lui plutôt que de lui faire des reproches sans chercher préalablement les raisons d'un éventuel dysfonctionnement.
- Obtention du permis E(b) de Jan BAUDET.
- Jan souligne qu'en tant que stagiaire il fait un travail considérable et souhaiterait que son dévouement soit pris en compte.



0  
2  
-  
2  
0  
n

Association régie par la loi 1901, créée le 13 juin 2003, déclarée à la Préfecture d'Orléans sous le n°0454015019 et à la Fédération Française de Canoë-Kayak sous le n° C4514.

Agréée par le Ministère chargé des sports sous le n° 45-07-012-S

SIRET n° 451 869 887 00021 / APE n° 9312Z

Siège social : levée de la Loire, 45560 St Denis en Val



### 3. Questions diverses :

- Le montant de la cotisation pour la prochaine saison sera valable 16 mois de septembre 2011 à décembre 2012. La cotisation sera augmentée en conséquence de 1,33 fois.
- Confirmation des 10 séances d'encadrement (samedi ou sortie ou compétition sans participation) demandées à Simon et Paul en échange du paiement du permis remorque. Date d'examen pour Paul et Simon : 12 juillet 2011.
- Il a été souligné que le nombre d'heures de travail réalisé par Thomas depuis le début de l'année et surtout pendant la saison estivale entraînera probablement des difficultés dans l'organisation du club dès septembre car il devra prendre des congés...
- Remboursement des sorties : le barème kilométrique mis en place pour usage de véhicule personnel entraîne des coûts de sorties pouvant être excessif, il sera donc remis à plat en réunion du comité directeur pour être révisé, voire supprimé en Assemblée Générale.
- Calendrier des forums des associations :
  - St Denis en val : le samedi 10 septembre 2011
  - St Jean de la Ruelle : date inconnue
- Le comité directeur organisera un double régional le week-end du 25 septembre. La date sera sûrement changée en fonction de la cohabitation possible ou non avec le festival de Loire.

**Date de la prochaine réunion du comité directeur :**  
**LE 7 SEPTEMBRE 2011 A LA PISCINE DE ST JEAN DE LA RUELLE.**



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



Association régie par la loi 1901, créée le 13 juin 2003, déclarée à la Préfecture d'Orléans sous le n°0454015019 et à la Fédération Française de Canoë-Kayak sous le n° C4514.

Agréée par le Ministère chargé des sports sous le n° 45-07-012-S

SIRET n° 451 869 887 00021 / APE n° 9312Z

Siège social : levée de la Loire, 45560 St Denis en Val